

## Tarifs enfants 2024-2025 <sup>(a)</sup>

MUSIQUE	Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif extérieur
<b>Eveil musical /Initiation <sup>(b)</sup></b>	Cours collectif (45 min)	122 €	129 €	145 €	169 €	176 €	187 €	196 €	236 €
<b>Formation Musicale</b>	Cycle 1	47 €	58 €	82 €	101 €	121 €	159 €	191 €	311 €
	Cycle 2	52 €	64 €	89 €	111 €	128 €	174 €	209 €	363 €
	Cycle 3	61 €	76 €	106 €	130 €	153 €	206 €	248 €	415 €
<b>Pratique instrumentale</b>	Cycle 1	104 €	127 €	173 €	212 €	249 €	328 €	391 €	529 €
	Cycle 2	128 €	157 €	214 €	259 €	302 €	408 €	486 €	633 €
	Cycle 3	150 €	185 €	255 €	308 €	360 €	486 €	582 €	736 €
<b>Musiques d'ensemble et cours collectifs <sup>(c)</sup></b>	Musiques Actuelles (1h00)	114 €							187 €
	Musiques Traditionnelles	270 €							373 €
	Chœurs et Orchestres	52 €							73 €
<b>THEATRE</b>	Pratique théâtrale (2h00)	114 €							187 €
<b>DANSE</b>	Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif extérieur
<b>Eveil danse <sup>(d)</sup></b>	Cours collectif (45 min)	122 €	129 €	145 €	169 €	176 €	187 €	196 €	236 €
<b>Initiation <sup>(e)</sup></b>	Danse contemporaine ou hip-hop (1h00)	136 €	166 €	188 €	205 €	218 €	228 €	237 €	288 €
<b>Pratique chorégraphique</b>	Cycle 1 Danse contemporaine ou hip-hop (1h00)	262 €	289 €	304 €	216 €	338 €	367 €	409 €	465 €
	Cycle 2 Danse contemporaine ou hip-hop (1h15)	278 €	301 €	15 €	52 €	363 €	394 €	416 €	496 €

## Tarifs adultes 2024-2025

MUSIQUE	Quotient familial	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Tarif extérieur
<b>Formation musicale</b>	Cours de 1h00	76 €	92 €	124 €	151 €	180 €	233 €	277 €	373 €
<b>Pratique instrumentale</b>	Cours de 30 min	141 €	173 €	239 €	292 €	344 €	455 €	544 €	684 €
<b>Musiques d'ensemble et cours collectifs <sup>(c)</sup></b>	Musiques Actuelles (1h00)	114 €							187 €
	Musiques Traditionnelles	270 €							373 €
	Chœurs et Orchestres	52 €							73 €
<b>Danse</b>	Pratique chorégraphique (1h00)	239 €							280 €
<b>THEATRE</b>	Pratique théâtrale (2h00)	130 €							180 €

### Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription

- 1/ La fiche d'inscription dûment complétée.
- 2/ La copie d'un justificatif d'imposition ou de non-imposition sur le revenu 2024 (revenus de 2023), indiquant clairement le revenu fiscal de référence et le nombre de parts.  
En cas de concubinage, PACS, vie maritale, la copie d'un justificatif d'imposition sur le revenu des deux conjoints. Cette demande peut être effectuée auprès du centre des finances publiques.
- 3/ Un justificatif de domicile en cas de non transmission du justificatif d'imposition.
- 4/ La photocopie du livret de famille (toutes les pages).
- 5/ Un RIB + autorisation de prélèvement dûment complétée et signée.
- 6/ Un certificat médical pour les élèves inscrits en danse.

### Conditions d'application du quotient familial

Les familles résidant sur le territoire de Saint-Flour Communauté, et celles justifiant du paiement d'impôts locaux sur la collectivité pour l'année N-1, participent au coût de l'enseignement musical et chorégraphique, selon une tarification individualisée établie en fonction des ressources de la famille : le quotient familial. Celui-ci est déterminé par le rapport entre le revenu fiscal de référence et le nombre de parts du foyer. Les personnes ne fournissant pas ou omettant de fournir un justificatif d'imposition ou de non-imposition se verront appliquer le tarif de la tranche maximale (classe 6).

Classe 0 : quotient familial de 0 € à 6 000 €

Classe 1 : quotient familial de 6 001 € à 8 000 €

Classe 2 : quotient familial de 8 001 € à 11 000 €

Classe 3 : quotient familial de 11 001 € à 15 000 €

Classe 4 : quotient familial de 15 001 € à 19 000 €

Classe 5 : quotient familial de 19 001 € à 26 000 €

Classe 6 : quotient familial supérieur ou égal à 26 001 €

### Conditions particulières

1/ Une réduction de 15% sera appliquée à partir de 2 activités ou plus pratiquées, le pourcentage de réduction s'appliquant sur l'activité la plus chère.

2/ Le Conservatoire de Saint-Flour Communauté accepte les contremarques suivantes :

- PASS' ACTIV'JEUNES (pour les 6-18 ans résidents, chéquier à demander auprès de Saint-Flour Communauté).

- PASS CANTAL (pour les 3-17 ans résidents, chéquier à demander auprès du Conseil départemental).

3/ Pour un enfant souhaitant pratiquer un instrument, cela implique obligatoirement le suivi de cours de Formation Musicale et une pratique collective instrumentale ou chorale.

4/ En cas de force majeure où le Conservatoire ne serait pas en mesure d'accueillir ses élèves en présentiel, un suivi pédagogique s'effectuera à distance avec le(s) professeur(s). Cette période de cours à distance ne pourra pas faire l'objet de demande de remboursement.

5/ Tout élève inscrit au Conservatoire l'est pour une année scolaire et est tenu de payer l'ensemble des frais annuels d'enseignement.

En cas de maladie prolongée validée par un certificat médical, ou de déménagement hors territoire de la communauté de communes des représentants légaux pour raisons professionnelles ou familiales, une remise totale ou partielle des frais annuels d'enseignement peut être consentie à la demande des intéressés par courrier avec accusé de réception et sur présentation des justificatifs. Aucune autre cause de remboursement ne sera retenue. **Toute année commencée est due.**

6/ Entrée gratuite au concert de la saison culturelle pour les élèves mineurs du Conservatoire de Saint-Flour Communauté.

7/ Entrée gratuite au concert de Musik'Art pour les élèves mineurs du Conservatoire de Saint-Flour Communauté.

8/ Entrée à -50% pour les élèves majeurs et les parents d'élèves mineurs du Conservatoire de Saint-Flour Communauté.

9/ Cotisation de 10 € annuel pour les amis de la Lyre sanfloraines qui viennent de manière ponctuelle.

(a) Applicable à tout élève ayant moins de 18 ans ou ayant entre 18 et 25 ans sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité. Pour les élèves ne remplissant pas ces conditions, il sera appliqué la grille tarifaire "adultes".

(b) Enfants nés en 2018-2019.

(c) Les activités "Musiques Actuelles" et "Chœurs et orchestres" sont gratuites pour les élèves inscrits au Conservatoire de Saint-Flour Communauté en cursus musical.

(d) Enfants nés en 2019-2020

(e) Enfants nés en 2017-2018